

Formulaire 43 - DN

1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Complexe résidentiel - Parcelles 156 et 261
Commune	Paudex
Construction existante ?	Non
Parcelle	261
Maître de l'ouvrage	STEPHANE COTTET ARCHITECTE Sàrl
Mandataire principal	Pierre-Alain et Anne-Françoise Cottet
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 73 - Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement
Type construction	ECA_VI - Construction avec occupation importante
Dangers	Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané Inondations par crues des cours d'eau



2. Danger - Glissement de terrain permanent

2.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	faible
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Non
Précision sur l'événement	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non
Nom de l'étude	

2.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que la structure porteuse de la construction a été conçue en fonction du danger de glissement de terrain permanent ? Non

Précisions/détails

En cours d'étude

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR)

soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ? Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ? Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.3 Résultats - Glissement de terrain permanent

Résultat	Déficit de sécurité observé
Action	Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI				✓	✓				✓
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



3. Danger - Glissement de terrain spontané

3.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	faible
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement superficiel spontané ?	Non

Précision sur l'événement

Mesure de protection existante pour le bâtiment

Non

Etude existante sur ou à proximité du projet ?

Non

Nom de l'étude

3.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ?

Oui

(mettre non si aucun sous-sol habitable n'existe)

Est-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé contre le danger de glissement superficiel spontané ?

Non

(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)

Précisions/détails

En cours d'étude

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que la structure porteuse et l'enveloppe de la construction ont été conçues en fonction du danger de glissement superficiel spontané ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Non

**Est-ce que la conception des espaces intérieurs
(SUP selon norme SIA 416) prend en compte le
danger de glissement de terrain spontané ?**

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant
l'autorisation spéciale de l'ECA

3.3 Résultats - Glissement de terrain spontané

Résultat	Déficit de sécurité observé
Action	Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA

Type construction	Protection des personnes				Protection des biens d'une valeur notable				
	Exposition des personnes				Vulnérabilité de la construction		Vulnérabilité des biens		
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI			✓		✓		✓		
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire
Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels
Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



4. Danger - Inondations par crues des cours d'eau

4.1 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	résiduel
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une inondations par crues des cours d'eau ?	Non
Précision sur l'événement	
Résiduel sur la parcelle 156	

Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non
Nom de l'étude	

4.2 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (selon zone SUP de la norme SIA 416) ?	Oui
(mettre non si aucun sous-sol n'existe)	

Est-ce qu'une mesure de protection adaptée à la situation de danger a été mise en place pour protéger le sous-sol contre le danger d'inondations par crues des cours d'eau ?	Non
(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)	

Précisions/détails

-

Vulnérabilité de la construction

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

4.3 Résultats - Inondations par crues des cours d'eau

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire. Contacter le service Prévention Eléments Naturels de l'ECA ici ou attendre la détermination de l'ECA lors de la demande de permis de construire.

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.
L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

**Lieu - date - signature du maître
d'ouvrage**

**Lieu - date - signature du mandataire
principal ou le bureau spécialisé
Raison sociale**
